

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procuration : 2

Votants : 26

L'an deux mil vingt deux

Le : **19 décembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **9 décembre 2022****OBJET : D2022_10_3**

Proposition de motion sur l'étude d'une unité de valorisation énergétique (UVE) projetée par CALITOM sur le site de la SNPE

Présents : BOUCHERIT D ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L .**Ont donné procuration** : THOS F à GUERIN S.**Absente** : BERTHELON Saskia**Excusée** : BOURGADE L**Secrétaire de séance** : LACOURARIE Séverine

Le rapporteur fait part que suite à la décision prise par les élus du comité syndical de CALITOM en février 2022 d'abandonner le tout-enfouissement, Calitom a conduit des études de pré-faisabilité visant à déterminer une solution pérenne de haute performance environnementale et économiquement viable pour le traitement des déchets ménagers résiduels de la Charente. Trois scénarios et quatre terrains d'implantation ont été examinés et ont fait l'objet d'une analyse multicritères soumise aux différentes instances du syndicat. Ces dernières ont donné un avis favorable à la poursuite d'études approfondies visant à la création d'une unité de valorisation énergétique en partenariat avec la communauté de communes de la Haute Saintonge et le SMICVAL du libournais sur l'ancien site de la SNPE. Cette orientation a été entérinée par les élus du comité syndical du 25 octobre 2022.

Le rapporteur fait également part d'une motion reçue par Madame le Maire de Fléac concernant le projet de CALITOM de l'installation d'une unité de valorisation des déchets sur l'ancien site de la poudrière (SNPE). Il est précisé que ce projet est au stade de l'étude.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- dit qu'à la connaissance des éléments à ce jour, il est difficile pour la commune d'avoir un avis sur le fond ;
- souhaite bien évidemment, que les communes impactées soient associées aux études et notamment au comité de pilotage.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 20 décembre 2022

Pour copie conforme :

En Mairie, le 20 décembre 2022

Le Maire,